

### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE DÉSIRANT EFFECTUER DE LA SOLLICITATION

Nom de l'organisation/entreprise :

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et prénom:

Adresse (numéro, rue) :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

### IDENTIFICATION DU COLPORTEUR (si autre que le demandeur)

Nom et prénom:

Adresse (numéro, rue) :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

### DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE

- Copie du permis de l'Office de la protection du consommateur.
- Un paiement de 50,00 \$ sera exigé en argent, par débit ou par chèque à l'ordre de la *Municipalité de Saint-Alexandre*.

### CONDITIONS À RESPECTER

La personne qui détient un permis de colportage doit respecter les conditions suivantes :

- Il est interdit de colporter entre 20h00 et 10h00;
- Le permis doit être conservé en tout temps sur soi et doit être remis sur demande, à tout agent de la paix ou à tout inspecteur municipal qui en fait la demande.

### DÉCLARATION DU DEMANDEUR

- J'ai lu la réglementation applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer le colportage sans l'émission du permis.

Signature :

Date :

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Reçu par :

Date :

Demande :  Acceptée  Refusée

Date :

Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.

Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.

### Procédure

1. Remplir toutes les sections du présent formulaire
2. Fournir la documentation complémentaire au besoin
3. Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :
  - Par courriel : [inspectrice@saint-alexandre.ca](mailto:inspectrice@saint-alexandre.ca)
  - Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0
  - Par télécopieur : 450-346-0538
4. Pour toute demande de permis ou de certificat, le fonctionnaire désigné doit, délivrer le permis ou le certificat dans un délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le dossier de la demande est complet.